vandeputte
SAFETY EXPERTS

MAINTENANCE SERVICES

Vandeputte – votre partenaire pour le contrôle, l'entretien et la réparation

Pourquoi faire appel à Vandeputte pour le **contrôle, l'entretien** et **l'inspection** de vos produits à entretenir?
Voici les quatre raisons principales:

Un suivi clair et structuré de A à Z

Pour nous, il est important que vous puissiez bénéficier à tout moment d'une **vue d'ensemble** du statut de vos produits à entretenir. Tous les produits qui parviennent à Vandeputte sont donc **enregistrés** et accompagnés d'un **rapport de test** complet. Nous pouvons ainsi également vous informer à temps lorsqu'un nouvel entretien est souhaitable. Vous avez un même interlocuteur pour toutes vos questions.

Qualité garantie grâce à des techniciens certifiés et expérimentés

Vandeputte travaille avec ses **propres techniciens**, qui bénéficient de longues **années d'expérience**.
Ils procèdent uniquement aux travaux d'entretien pour les **marques** pour lesquelles ils ont reçu une **formation spécifique** et pour lesquelles ils sont **certifiés** par le fabricant.

Le fabricant ne propose pas d'obligation de certification ou de formation?
Les instructions sont alors demandées et le fabricant est consulté avant le début des travaux d'entretien..

Prestations de services sur et hors site possibles

Vous décidez du lieu où les travaux sont effectués. Ils sont exécutés par défaut dans notre **atelier de Puurs (Belgique)**, équipé des outils nécessaires tels qu'un compresseur d'air respirable, des bancs de test, des postes de calibrage pour la détection des gaz et des lave-linge/sèche-linge haute capacité professionnels.

Vous souhaitez remettre rapidement les articles en fonctionnement? Notre technicien se rend volontiers sur site avec le **véhicule de service** spécialement conçu à cet effet.

Les demandes de travaux sur site sont toujours évaluées en concertation et en fonction du nombre d'appareils à entretenir, des travaux à effectuer et du lieu où les travaux doivent être exécutés.

Délai d'exécution rapide

Pour garantir que les travaux sont exécutés aussi rapidement que possible, Vandeputte dispose d'un entrepôt d'entretien avec pas moins de **400 pièces différentes en stock**.

La pièce nécessaire n'est pas disponible en stock? Nous pouvons alors compter sur les **livraisons hebdomadaires** de nos fournisseurs.

Vandeputte
Belgique - Wallonie
Rue de Namur 101
B - 6041 Gosselies
T +32 (0)71 25 87 25
F +32 (0)71 25 87 20
info.wallonie@vdp.com

Vandeputte
France Nord
2 Route de Crochte
F - 59380 Socx
T +33 (0)3 28 60 72 00
F +33 (0)3 28 64 84 70
info.france@vdp.com

Vandeputte
France - Ile de France
Orlytech Bât 518
4 allée du Comm. Mouchotte
F - 91320 Wissous Cedex
T +33 (0)1 70 03 36 40
F +33 (0)1 70 03 36 39
info.france@vdp.com

ENTRETIEN DES **UNITÉS MOTORISÉES**

vandeputte
SAFETY EXPERTS

Pourquoi procéder à l'entretien de vos unités motorisées?

Parallèlement aux obligations légales de SUCAM (**S**election, **U**se, **C**are & **M**aintenance), la réglementation européenne (89/656) et de la législation nationale, le fabricant indique que les unités motorisées doivent être **régulièrement inspectées** et éventuellement **calibrées**.

Les fabricants donnent cependant rarement un délai concret et/ou des directives claires à respecter pour l'entretien préventif des unités motorisées.

En dépit du manque de directives, il est essentiel de procéder régulièrement à l'entretien des unités motorisées pour **assurer un bon fonctionnement** et de **rallonger la durée de vie**.

Qu'implique l'entretien?

Lors de l'entretien d'une unité motorisée, nos techniciens effectuent toujours les mêmes étapes:

- **Léger nettoyage** (si nécessaire)
- **Contrôle visuel** pour déterminer si certaines pièces doivent être remplacées (joints toriques, courroies, etc.)
- **Remplacement** éventuel de pièces
- **Test et calibrage du débit**, le cas échéant
- Création d'un **rapport de test**
- Apposition d'un **autocollant de contrôle**
- **Enregistrement** de l'unité motorisée, ainsi que des travaux effectués dans la base de données de Vandeputte

Où l'entretien est-il effectué?

L'entretien des unités motorisées peut avoir lieu chez nous, **dans l'atelier**, ou **sur place**.

Pour les travaux sur site, nous déterminons au préalable les possibilités en fonction du nombre d'appareils à entretenir et des travaux à effectuer. Les unités motorisées doivent être chargées pour faire l'entretien.

Quelles unités motorisées Vandeputte peut-il entretenir?

Pour **garantir la qualité**, Vandeputte procède uniquement à l'entretien des marques pour lesquelles nous disposons d'une **autorisation explicite** ou de la **certification obligatoire** pour l'entretien des produits, à savoir **3M, Speedglas** et **Scott**.

Vous êtes à la recherche d'un partenaire pour l'entretien d'une unité motorisée d'une autre marque?
Consultez-nous pour connaître les possibilités et pour obtenir des conseils.

3M Speedglas SCOTT

Enregistrement et entretien de suivi

Tous les **travaux effectués** et toutes les **pièces remplacées** sont consignés avec un rapport de test dans notre base de données.

Nous vous envoyons un **message** avant expiration de **l'intervalle d'échange suivant**.

www.vdp.com | info@vdp.com